

Strasbourg, 18 mai 2026

EPAS(2026)46

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

Perspective des jeunes pour un sport plus sûr et sain

**Préparation de la 19e Conférence du Conseil de l'Europe
des ministres responsables du sport**

Du lundi 25 mai 2026 au mercredi 27 mai 2026

Centre européen de la Jeunesse (30 rue Pierre de Coubertin)

Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

Langues de travail : anglais et français

(avec interprétation simultanée)

Document préparatoire pour les participant·e·s

Contexte

Qu'est-ce que le Conseil de l'Europe ?

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Depuis sa fondation en 1949, l'organisation a créé un espace juridique commun, centré sur la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), à travers ses 46 États membres. Cela représente une zone sans peine de mort pour plus de 700 millions de personnes.

Qu'est-ce que l'APES ?

L'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe offre une plateforme de coopération sportive intergouvernementale entre les autorités publiques de ses États membres. Il encourage également le dialogue entre les autorités publiques, les fédérations sportives et les ONG. Cela contribue à une meilleure gouvernance, dans le but de rendre le sport plus éthique, plus inclusif et plus sûr.

Qu'est-ce que « Donnons de la voix » (« Start to Talk » en anglais) ?

Le sport est excellent pour les enfants. Il peut leur apporter de la joie et des habitudes saines, renforcer l'estime de soi et créer un sentiment d'appartenance. Grâce au sport, les enfants adhèrent à des valeurs clés et apprennent des compétences de vie importantes. Cependant, des abus peuvent aussi survenir dans le sport. La violence contre les enfants et les jeunes dans le sport survient bien trop souvent, touchant tous les pays et toutes les disciplines à la fois, et s'étend du sport de base au sport de haut niveau. La violence et les abus peuvent laisser des cicatrices à vie. La plupart des victimes souffrent en silence et ne reçoivent jamais d'aide. L'impunité permet à de nombreux délinquants de continuer à s'en prendre aux enfants.

Le Conseil de l'Europe élabore des traités internationaux et d'autres normes juridiques afin de garantir que les gouvernements et les organisations sportives mettent en œuvre les mesures nécessaires pour mieux protéger les enfants et les jeunes dans le sport. Pour soutenir la mise en œuvre de ces normes juridiques, l'APES a mis en place [« Donnons de la voix »](#) (« Start to Talk » en anglais), un projet fournissant des conseils techniques, des formations et des outils de sensibilisation.

Pourquoi se rencontrer à Strasbourg ?

Le sport peut être un environnement de joie, d'amitié, de confiance, de santé et d'appartenance. Il peut aider les jeunes à se sentir plus forts, plus en sécurité et plus connectés aux autres. Mais le sport n'est pas toujours sûr ni inclusif pour tout le monde. Certains enfants et jeunes y connaissent :

- des violences ou des abus,
- de l'intimidation ou de la discrimination,
- des pressions pour de meilleurs résultats,
- des difficultés de santé mentale,
- l'exclusion en raison de leur origine / genre / handicap / statut migratoire / identité,
- des environnements dangereux, sur le terrain ou en-dehors.

L'événement « La Perspective des jeunes pour un sport plus sûr et sain » réunit 50 jeunes venus de toute l'Europe pour partager expériences, idées et recommandations sur la manière dont le sport peut devenir :

- plus sûr,
- plus sain,
- plus inclusif,
- et plus respectueux des droits humains (droits des enfants).

Vos idées alimenteront les échanges menés pour préparer la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du Sport, qui se tiendra à Monaco, les 3 et 4 novembre 2026. Deux sujets principaux seront abordés :

Sujet 1 — SPORT PLUS SÛR

Un sport sûr signifie que chaque enfant et chaque jeune peut participer à un sport sans violence, peur, abus, discrimination ou humiliation.

Cela inclut la violence physique, psychologique et sexuelle, la négligence, le harcèlement, le cyberharcèlement, le racisme, le sexisme et la violence entre pairs.

1. Prévention et protection

La protection signifie créer des systèmes, des règles et des comportements qui protègent les enfants et les jeunes. Parmi les exemples : codes de conduite, agents de protection formés, recrutement plus sûr d'entraîneurs et de bénévoles, systèmes de signalement clairs, informations adaptées aux enfants, prise en compte de l'opinion des jeunes.

Pistes de réflexion

- Qu'est-ce qui rend un environnement sportif sûr ou non ?
 - Quels comportements ne devraient jamais être acceptés de la part d'adultes ou de coéquipiers ?
 - Les jeunes savent-ils où trouver de l'aide dans les milieux sportifs ?
 - Comment les enfants et les jeunes peuvent-ils s'impliquer dans l'élaboration des politiques de protection ?
 - Que devraient améliorer les clubs, les écoles et les fédérations pour prévenir les abus ?
-

2. Sensibilisation et éducation

Les jeunes, les entraîneurs, les parents et les responsables ont tous besoin d'une éducation sur les droits dans le sport, le consentement et le respect, les relations saines, la sécurité sur le terrain, la discrimination et l'inclusion, la santé mentale, ainsi que la reconnaissance des comportements nuisibles.

Pistes de réflexion

- Que devrait savoir chaque jeune athlète sur ses droits ?
 - Comment les campagnes de sensibilisation peuvent-elles mieux atteindre les jeunes ?
 - Quel type de formation les entraîneurs et les adultes devraient-ils recevoir ?
 - Comment les réseaux sociaux peuvent-ils être utilisés de manière positive ?
 - Quels sujets sont encore « tabous » dans le sport ?
-

3. Répondre à la violence

Lorsque la violence ou les abus surviennent, les réponses doivent être rapides, respectueuses, justes et prendre en compte le traumatisme. Les jeunes ont besoin d'adultes en qui ils peuvent avoir confiance, de systèmes de signalement confidentiels, de soutien émotionnel, de protection contre les représailles, d'accès à la justice et de suivi.

Pistes de réflexion

- Pourquoi tant de jeunes restent-ils silencieux en cas d'abus ?
 - Qu'est-ce qui aide les jeunes à se sentir suffisamment en sécurité pour signaler un abus ?
 - Comment les clubs doivent-ils réagir en cas de dommage ?
 - Quel soutien les victimes devraient-elles recevoir ?
 - Comment les organisations sportives peuvent-elles reconstruire la confiance après un incident ?
-

Sujet 2 — UN SPORT PLUS SAIN

Un sport sain signifie qu'à la fois le bien-être physique et mental sont protégés, tout en s'assurant que chacun se sente inclus et respecté.

1. Santé physique et mentale

Le sport peut améliorer la santé, la confiance en soi et la résilience, mais une pression malsaine, un entraînement dangereux, la discrimination, le dopage, la honte corporelle ou l'exclusion peuvent aussi nuire aux jeunes.

Une attention particulière doit être portée à la santé mentale, aux sports à risque ou à fort impact, à la consommation de substances et au dopage, au stress et à l'épuisement professionnel, aux enfants migrants et déplacés, à l'équilibre entre performance et bien-être.

Pistes de réflexion

- Quelles pressions les jeunes athlètes rencontrent-ils aujourd'hui ?
 - Comment le sport peut-il mieux soutenir la santé mentale ?
 - Quels sont les risques de la culture du « gagner à tout prix » ?
 - Comment les entraîneurs peuvent-ils encourager des comportements sains ?
 - De quel soutien les jeunes migrants ont-ils besoin dans le sport ?
-

2. Espaces sûrs

Le sport devrait être un lieu où tous les jeunes se sentent accueillis, protégés et respectés.

Pour les enfants migrants, réfugiés ou déplacés en particulier, le sport peut créer un sentiment d'appartenance, de l'amitié, de la confiance, des liens communautaires et apporter un soutien émotionnel.

Pistes de réflexion

- Qu'est-ce qui aide les jeunes à se sentir à leur place dans le sport ?
- Quels obstacles empêchent certains jeunes de participer aux activités sportives ?
- Comment les clubs sportifs peuvent-ils devenir des espaces plus sûrs pour les migrants et les minorités ?
- Quel rôle jouent la langue, le racisme et la discrimination ?
- Comment les adultes peuvent-ils créer des environnements plus accueillants ?

3. Environnements inclusifs

Le sport inclusif signifie que tout le monde peut participer, quelle que soit son origine, son genre, son handicap, sa religion, son origine sociale, son orientation sexuelle, son statut migratoire ou sa situation économique.

L'inclusion signifie aussi que différentes expériences sont prises en compte et que de la place est faite à toutes les voix.

Pistes de réflexion

- Qui est souvent exclu de la participation sportive ?
 - Quels changements rendraient le sport plus inclusif ?
 - Comment les jeunes peuvent-ils contribuer à créer des cultures d'équipe respectueuses ?
 - Quelles responsabilités ont les dirigeants et les institutions ?
 - Comment le sport peut-il mieux protéger les droits des enfants pour tous ?
-

Votre rôle

Cet événement ne consiste pas seulement à aborder les problèmes. Il vise à façonner des solutions.

Vos expériences, idées et recommandations peuvent aider différents acteurs tels que les décideurs, les organisations sportives et les gouvernements à créer un sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants et les jeunes.

Vous êtes encouragés à parler ouvertement, à écouter respectueusement, à partager vos expériences, à remettre en question les stéréotypes et à réfléchir de manière créative au changement. Votre contribution est très importante pour nous et elle compte. Les conclusions de cette journée très chargée seront présentées par certain.e.s d'entre vous lors de la réunion annuelle du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES le 27 mai 2026.